

EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

~~~~~

**Objet : Convention constitutive d'un groupement de commandes pour une mission de maîtrise d'œuvre avec le SR3A relative à la création d'un Goya multiusage (abreuvement du bétail et défenses incendie de la Ferme Guichard)**

Séance du 30 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente avril à dix-huit heures et trente huit minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le vingt-quatre mai deux mille vingt-cinq.

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29**

**Membres présents : 19**

BEVOZ Sébastien, BILLON-BERTHET Claire, BOURGEAIS Didier, BOYER Corinne, BROCHET Olivier, CHAPUIS Gérard, CORTINOVIS Bernard, DOMINGUEZ Solange, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, FUMEX Jacques, GENOD Patrick, GERBAULET Geneviève, LALLEMENT Alexandre, LEMOINE Gilbert, LYAUDET Stéphane, MERMILLON Eliane, PERILLAT Marie-Hélène, ROSIER Nicole

**Membres absents excusés avec pouvoir : 7**

CYVOCT Jean-Michel pouvoir à Monsieur le Maire  
FORAY Gaëlle pouvoir à Madame Corinne BOYER  
LIEVIN Karine pouvoir à Monsieur Jacques DRHOVIN  
LYAUDET (MARIN) Jessie pouvoir à Madame Claire BILLON BERTHET  
MARTINE Christine pouvoir à Monsieur Gilbert LEMOINE  
MASSIRONI Alain pouvoir à Monsieur Didier BOURGEAIS  
PERNOD BEAUDON Stéphanie pouvoir à Monsieur Sébastien BEVOZ

**Membres absents excusés, sans pouvoir : 3**

CRETIER Humbert  
GUILLERMET Maria  
ZANI Sonia

**Secrétaire de séance :** Madame Nicole ROSIER

**En présence de 19 conseillers, 7 pouvoirs ayant été déposés, soit 26 votants.**

**Vu** les articles L2121-29 et L2122-21 du code général des collectivités territoriales,

**Vu** le Code de la commande Publique,

**Vu** l'étude de faisabilité pour la réhabilitation de l'étang de la ferme Guichard : DECI, Pastoralisme et Biodiversité réalisé par ETC pour le compte du SR3A proposant parmi les scénarii la création d'un Goya multiusage,

**Considérant** l'avis favorable du SDIS pour l'implantation d'un Point d'Eau Incendie Non Normalisé (PEINN), en date du 15 avril 2025 et ce, dans le cadre d'une réserve incendie ouverte de 120 m3 disponible alimentée depuis un goyat d'une capacité de 400 m3 ;

Monsieur Le Maire rappelle que le SR3A et la commune se sont engagés dans le co-portage d'un aménagement pour répondre aux problématiques liées au maintien de « l'ouverture » des espaces naturels sur le site de la Ferme Guichard, commune de Plateau d'Hauteville.

Cet aménagement a pour objectifs de :

- permettre l'adduction d'eau destinée à l'abreuvement des troupeaux pâturent le site, permettant le maintien de l'ouverture des milieux et la conservation de la flore et de la faune inféodées à ces pelouses et landes ;
- créer un milieu humide favorable à la biodiversité ;
- assurer le stockage d'une réserve d'eau d'un volume suffisant pour répondre aux besoins de la Défense Extérieure Contre l'Incendie du bâtiment de la Ferme Auberge.

Afin d'atteindre lesdits objectifs, l'étude d'avant-projet réalisée en 2024 a permis de définir le cadre général de la création d'un Goya (retenue d'eau de ruissellement) :

- Implantation et volumétrie ;
- Modalités d'alimentation pour la DECI et l'abreuvement, via puisard déporté ;
- Aménagements en faveur de la biodiversité.

Pour réaliser la phase opérationnelle de ce projet, Le SR3A et la commune se sont engagés dans le co-portage d'un aménagement pour répondre à cette problématique. Il convient dès lors d'établir un groupement de commandes afin de contracter des marchés uniques de maîtrise d'œuvre et de travaux.

Monsieur le Maire présente le plan prévisionnel de financement qui précise le montant du reste à charge pour la commune pour la partie abreuvement.

|                             | Cout estimatif (€ HT) | Ventilation des couts de travaux | Cout estimatif avec études et imprévus (10%) intégrés (€ HT) | Agence de l' Eau RM&C                        | Département de l' Ain                              | SEMA (PPT)                 | Etat (DETR, DSIL) ou Fond vert | Commune                                                 | SR3A                                               |
|-----------------------------|-----------------------|----------------------------------|--------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|----------------------------------------------------|----------------------------|--------------------------------|---------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| Création du Goya            | 37 812,50             | 47%                              | <b>54 921,95</b>                                             | 32 953,17                                    | 10 984,39                                          |                            |                                |                                                         | 10 984,39                                          |
| Abreuvement                 | 13 300,00             | 17%                              | <b>17 207,59</b>                                             |                                              | 1 720,76                                           | 12 045,31                  |                                | 3 441,52                                                |                                                    |
| DECI                        | 29 000,00             | 36%                              | <b>37 520,30</b>                                             |                                              |                                                    |                            | 18 760                         | 18 760.30                                               |                                                    |
| Etude et suivi              | 14 114,63             |                                  |                                                              |                                              |                                                    |                            |                                |                                                         |                                                    |
| Suivis biodiversité (5 ans) | 6 000,00              |                                  |                                                              |                                              |                                                    |                            |                                |                                                         |                                                    |
| Divers imprévus (10%)       | 9 422,71              |                                  |                                                              |                                              |                                                    |                            |                                |                                                         |                                                    |
| <b>Total</b>                | <b>109 650</b>        | <b>100%</b>                      | <b>109 650</b>                                               | <b>32 953</b>                                | <b>12 705</b>                                      | <b>12 045</b>              | <b>18 760</b>                  | <b>22 202</b>                                           | <b>10 985</b>                                      |
|                             |                       |                                  |                                                              | 60% du goyat hors équip. DECI et abreuvement | 20% du goya hors équipement DECI - 10% Abreuvement | 70% de la part abreuvement | *20% à 50% de la part DECI     | Autofinancement restant sur la part DECI et abreuvement | Autofinancement restant sur la part goya et suivis |

Le plan de financement fait apparaître également le montant des travaux spécifiques à l'adjonction du Point d'Eau Incendie Non Normalisé dans le cadre d'une réserve incendie ouverte. Cette partie spécifique portée par la commune, fait l'objet d'obtention de subvention et s'inscrit dans une démarche plus large de mise en sécurité des zones considérées non couvertes par la défense incendie. Une délibération spécifique lui est consacrée.

**Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,**

- **DECIDE** de mettre en œuvre une co-maitrise d'ouvrage avec le SR3A pour la réalisation d'un Goya multiusage à proximité de la ferme Guichard
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention constitutive d'un groupement de commandes pour une mission de maitrise d'œuvre avec le SR3A
- **DIT** que les dépenses seront imputées au budget 2025 en dépenses d'investissement au compte 21 28 opération 503

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.**

